YERRES

Relations Publiques
N° tel : 01 69 49 76 16
N/Ref : NDA/DM/DA

DECISION N° 2001/386

OBJET : Mise à disposition de la salle polyvalente (gymnase du C.E.C) au profit de " COMITE DES ŒUVRES SOCIALES "

Le Député Maire de la Commune d'Yerres,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L 2122-22,

VU la délibération du Conseil Municipal de la Commune d'Yerres en date du 4 avril 2001 portant délégation au Maire pour traiter certaines affaires de gestion courante visées à l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du conseil municipal en date du 23 novembre 2000 fixant les tarifs de location des salles communales et notamment de la salle polyvalente (gymnase du C.E.C.)

CONSIDERANT que Madame Françoise GUERRIER "Présidente du Comité des Œuvres Sociales" a souhaité utiliser la salle polyvalente (gymnase du C.E.C).

DECIDE

DE signer avec "le Comité des Œuvres Sociales", représentée par Françoise GUERRIER la convention afférente de la mise à disposition de la salle polyvalente (gymnase du C.E.C) à titre gratuit le samedi 15 décembre 2001.

Fait à Yerres, le 5 décembre 2001.

REÇU LE
10 DEC. 2001

Le Député-Maire

Nicolas DUPONT-AIGNAN

MAIRIE D'YERRES